

45 rue du champ de la baume 63119 Châteaugay

Mail : [plateaulachaud@gmail.com](mailto:plateaulachaud@gmail.com)

N° association : W63012789.

Monsieur le Maire,

A l'occasion de balades à pied ou en vélo, des membres du bureau et des adhérents de notre association ont constaté depuis le 29 septembre des travaux de forage sur le plateau de Lachaud.

La nature de l'activité et l'entreprise qui la réalise ont été identifiées, lorsqu'un camion de cette entreprise a été repéré en stationnement sur le chemin des peupliers (commune de Malauzat)

Avez-vous été informé de ces travaux ?

Avez-vous donné une autorisation pour des carottages sur les parcelles communales G2 et G3 ?

Si oui, pourquoi n'avez-vous pas communiqué sur ce sujet si sensible dans notre commune ?

Nous nous interrogeons :

- Cette étude est-elle autorisée sur des parcelles classifiées « zone naturelle de protection des sites et des paysages » ?
- Nous sommes en possession d'un document écrit par la société Mica et daté de 2020 qui fait apparaître, un périmètre d'étude pour le projet de nouvelle carrière élargi à tout le plateau de Lachaud ; continuez-vous à affirmer comme vous l'avez écrit en 2019 que ce projet industriel est circonscrit aux 2 parcelles concédées par la mairie : G2 et G3 ?
- un défrichement total des parcelles G1 (privée) et G0183 (communale) a été opéré début mai 2019 ; vous nous avez assuré que ce défrichement était destiné à pouvoir accueillir le bétail de l'agriculteur exploitant les parcelles de la commune. Est-ce la Mairie qui a donné l'autorisation de défrichement à l'agriculteur ?

Pouvez-vous répondre par écrit à toutes ces questions afin que nous puissions comprendre quelles sont les limites de l'action de la mairie sur un tel dossier. L'absence de réponse traduirait votre ignorance sur le fait que des centaines de châteaugayres attendent des informations sur ce sujet.

Par ailleurs, nous sommes en contact avec le service des Impôts et des Associations concernant les différentes redevances de forage et de remblai pratiquées dans le secteur (Pont du Château, Puy du Mur,...). Au vu des premiers éléments, nous ne manquerons pas de revenir vers vous sur le sujet.

Recevez, Monsieur le Maire mes salutations.